

Zones humides

● Le Marais de Ribains

Au cours de l'année 2010, la municipalité de Landos a organisé deux réunions de travail avec les acteurs concernés, suite à la demande de l'ACCA de remettre en eau le marais et de mettre en place une gestion maîtrisée du pâturage. Les expertises de Laurent Seytre du conservatoire botanique national du Massif Central et d'Arnaud Tourman de l'Université de St Etienne ont permis d'orienter les choix relatifs aux travaux de restauration et à la gestion du pâturage. La remise en eau du site implique beaucoup de prudence car la qualité de l'eau est un paramètre fondamental à considérer pour préserver des milieux naturels tourbeux et des espèces très rares voire protégées. Il a été décidé d'intervenir de manière progressive. Quelques essais de bouchage de drains ont été réalisés au cours de l'été par l'ACCA. Les acteurs ont défini également un cloisonnement du pâturage des chevaux en 3 parcs avec des modalités de gestion différenciées.



● Les Narces de la Sauvetat

Avec les exploitants agricoles, l'équipe municipale a travaillé sur l'entretien des parcelles agricoles en 2010 en tenant compte de prescriptions particulières pour préserver les espèces emblématiques du site tel que le busard cendré. Le partenariat avec les agriculteurs a permis également d'aboutir sur la question foncière pour développer le projet de restauration écologique et de valorisation pédagogique des Narces de la Sauvetat dans sa configuration optimale. Ce projet se poursuit. Le Comité régional de développement touristique en Auvergne a été reçu sur les Narces en juillet dernier par M. Reynaud pour une présentation du projet, qui a particulièrement intéressé son Directeur. Enfin, une sortie découverte proposée par la LPO "Busards et Milans" sera proposée le samedi 2 juillet à 14 heures.

● Le Pâtural de Lachamp à Charbonnier

Le Pâtural de Lachamp, à Charbonnier a bénéficié, durant l'année 2010, d'un suivi scientifique des oiseaux, des batraciens, des libellules, des papillons et de la flore. Ces études, commandées par le Conseil Général, confirment l'augmentation de la diversité animale et végétale sur ce site du fait de la présence quasi permanente d'eau durant l'année et de la création de nouveaux milieux naturels comme les vasières.

Le flûteau nageant, plante aquatique rare et protégée au niveau national et européen, découvert en 2008 suite au surcreusement de la partie centrale du site, reste bien présent mais demeure fragile et très sensible à la dégradation de qualité de l'eau. Sa présence sur le long terme n'est pas assurée.

46 espèces d'oiseaux fréquentent le site ou ses abords immédiats. La localisation de cette zone, au sein d'un ensemble de marais très riche en avifaune, et la diversité des habitats qu'elle accueille, le rend nettement plus attractif qu'auparavant.

Les observations des insectes ont également été très intéressantes, 10 espèces de Libellules ont été observées ainsi que 8 espèces de papillons de jour (dont une espèce non revue depuis 20 ans). Le site présente également aussi un très fort intérêt pour les papillons de nuit ainsi que les sauterelles et criquets (18 espèces).

L'entomologiste Nicolas Moulin a proposé gracieusement deux animations nocturnes destinées aux habitants de la commune ainsi qu'aux résidents du camping. Il s'agissait d'un inventaire des papillons de nuit attirés dans un grand drap rétro éclairé. La première sortie a connu un réel succès avec une vingtaine de participants.

Côté agricole, MM. Robert et Chastel, ont amélioré l'organisation du pâturage grâce à la pose d'une clôture permettant d'éloigner les bovins de la zone en eau.